



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prestation d'accueil du jeune enfant

Question écrite n° 26547

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les modalités d'attribution de la prestation d'accueil du jeune enfant. En effet, celle-ci est soumise à la condition d'un travail salarié antérieur. 10 % des parents sont par conséquent exclus de ce dispositif. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des mesures plus favorables peuvent être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26547

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7971